

Référendums Denis Coderre propose un plan à Québec Page A 3

Documentaire Le tabou des assistantes sexuelles pour les handicapés Page A 4



Les chrétiens coptes d'Égypte visés par le groupe État islamique

Page B 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. CVIII N° 78

LE DEVOIR, LE LUNDI 10 AVRIL 2017

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

LE CANADA ET LA FRANCE SE RAPPELLENT VIMY



Des bottes vides pour ne pas oublier les morts. De nombreuses cérémonies ont eu lieu dimanche en France (photo) et au Canada pour commémorer le centenaire de la bataille de Vimy, qualifiée d'acte fondateur du Canada par le premier ministre Justin Trudeau. Page A 4

PHILIPPE HUGUEN AGENCE FRANCE-PRESSE

SYNDICATS

Chaude lutte dans le milieu de la santé

Les résultats préliminaires du vote d'allégeance annoncent un recul de la CSN

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Les résultats préliminaires de la plus grande période de vote d'allégeance syndicale de l'histoire du réseau de la santé semblent annoncer une victoire des plus jeunes syndicats spécialisés sur les grandes centrales historiques et, surtout, sur la CSN.

Les tendances sont claires : l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) sort victorieuse, tout comme la Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ). L'APTS pourrait compter 60% de membres de plus à la fin de l'opération, étant allée raffer la mise chez une majorité de travailleurs de la catégorie 4, des professionnels de la santé, comme des psychologues et des techniciens en laboratoire, au détriment de la CSN.

De son côté, la FIQ a consolidé son quasi-monopole chez les infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes en allant arracher des syndiqués qui étaient toujours attachés à la CSN.

Ensemble, la FIQ et l'APTS pourraient devancer la CSN en ce qui a trait à l'effectif, alors que la grande centrale dominait depuis de nombreuses années dans le réseau de la santé. De quelque 125 000 membres dans le réseau, la CSN court le risque de perdre quelque 25 000 membres actuellement. Son importance resterait tout de même considérable — la grande centrale pourrait toujours compter sur environ 250 000 membres au Québec.

C'est ce qui ressort de la compilation non officielle des résultats effectuée par le militant syndical Sébastien Robert, qu'il a partagée avec *Le Devoir*. Des conversations avec des sources

VOIR PAGE A 8 : SANTÉ

TRANSPORT

Bientôt un surclassement pour les animaux?

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Combien d'heures une vache, une poule ou un cochon devraient-ils passer sans eau ni nourriture le temps d'être transportés jusqu'à leur lieu d'élevage... ou d'abattage? Moins, a tranché le gouvernement fédéral alors qu'il s'apprête à adopter de nouvelles règles en la matière. L'industrie regimbe tandis que les vétérinaires et les groupes de protection des animaux déplorent la timidité des changements.

La réglementation sur la santé des animaux,

qui établit les conditions de transport du bétail, date de 1977 et n'a jamais été modifiée de manière significative. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) qui en est responsable a lancé un processus de consultation de l'industrie il y a 10 ans déjà et a finalement accouché d'une proposition en décembre dernier. Cette proposition est discutée ces jours-ci au Parlement avant l'adoption d'une version définitive.

La proposition porte principalement sur les intervalles maximaux autorisés entre les périodes d'abreuvement et d'alimentation du bétail. À l'heure actuelle, les bovins peuvent être laissés sans manger ni boire jusqu'à 52 heures consé-

cutives, le temps d'être chargés sur un camion, transportés à leur destination puis déchargés. L'ACIA propose de ramener cet intervalle maximal à 36 heures. Dans le cas des poulets et des lapins, l'intervalle passerait de 36 à 24 heures. Pour les cochons et les chevaux, de 36 à 28 heures.

Pour la première fois, on crée des règles à part pour les animaux dits « fragilisés » et on limite leur intervalle sans eau ou nourriture à 12 heures. Le nouveau règlement interdirait d'embarquer un animal dans un véhicule où il y a « surcharge », celle-ci étant définie comme une

VOIR PAGE A 8 : TRANSPORT

AUJOURD'HUI



Culture › Filmer, et sauvegarder, à l'anglaise. IncurSION dans les coulisses de cinémathèques européennes. Page B 8

Sur la route › Faudrait-il draguer le fleuve? L'économie du transport maritime change. Page B 5



Avis légaux..... B 2
Décès..... B 6
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 5
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 4

ENQUÊTE

Dans la solitude d'un pape réformiste

Le journaliste suisse Arnaud Bédât trace la cartographie des courants conservateurs qui cherchent à faire tomber François

FABIEN DEGLISE

Les œufs miroir, le bacon, le yogourt — « qui est très bon chez vous » — et le café au lait annonçaient pourtant douceur et réconfort, dans les brumes d'un décalage horaire, au lendemain d'un vol en provenance de Suisse. Mais il a fallu, à la volée, interpellier le serveur pour y ajouter un verre d'eau. « C'est un peu étouffe-chrétien ce truc », laisse tomber à la fin d'une bouchée le journaliste Arnaud Bédât, avant d'éclater de rire.

Étouffe-chrétien! L'expression résonne malgré elle comme une espièglerie dans la bouche du grand reporter, coureur d'histoires à travers le monde, pour le compte de *L'illustré* — un magazine d'information helvétique — ou de *Paris Match*, et qui



Depuis juillet, une douzaine d'attentats auraient visé le pape François (ici photographié lors de la messe de dimanche, au Vatican).

ALBERTO PIZZOLI AGENCE FRANCE-PRESSE

VOIR PAGE A 8 : PAPE

Vie moderne. Banque moderne.

Avec l'Appli Services bancaires mobiles CIBC^{MD}, vous pouvez ouvrir un compte en quelques minutes, envoyer de l'argent dans le monde entier et effectuer le suivi de vos comptes, à partir de votre téléphone.



Pour en savoir plus,
visitez cibc.com.

Une expérience bancaire
adaptée à votre vie.



La conception graphique du cube CIBC et « Une expérience bancaire adaptée à votre vie. » sont des marques de commerce de la Banque CIBC. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de la Banque CIBC.

ACTUALITÉS



Jean-François Lisée, accompagné de la porte-parole en matière de justice, Véronique Hivon (à gauche), a tenu un point de presse à Montréal, dimanche. PEDRO RUIZ LE DEVOIR

DÉLAIS JUDICIAIRES

Couillard « dramatisé » le recours à la disposition de dérogation, dénonce le Parti québécois

KARL
RETTINO-PARAZELLI

Le Parti québécois (PQ) accuse le premier ministre Couillard de « dramatiser » le recours à la disposition de dérogation, qui permettrait au Québec de se soustraire à l'arrêt Jordan. Il est revenu à la charge dimanche pour demander au gouvernement d'agir avant que d'autres accusés ne se retrouvent libres comme l'air.

« C'est une erreur de jugement de la part de M. Couillard de dramatiser la clause, ce qui rend son application plus difficile politiquement », a déclaré le chef de l'opposition, Jean-François Lisée, lors d'un point de presse à Montréal. Il devrait plutôt reconnaître que c'est un outil qu'on utilise parfois en dernier recours. Mais les derniers recours, ça arrive, et on en est là. »

« Arme nucléaire »

Samedi, le premier ministre Couillard a indiqué qu'il n'envisageait pas d'invoquer la disposition de dérogation, du moins à court terme, en soulignant qu'elle est l'équivalent d'une « arme nucléaire en matière constitutionnelle ».

Il exige plutôt qu'Ottawa nomme rapidement 14 juges aux postes vacants à la Cour

supérieure du Québec, une demande que la ministre québécoise de la Justice, Stéphanie Vallée, a formulée à plusieurs reprises au cours des derniers mois.

Pression supplémentaire

« Nous en appelons au sens des responsabilités du premier ministre d'écarter son hésitation, peut-être idéologique, à utiliser la clause dérogatoire », a affirmé M. Lisée, entouré de la porte-parole de son parti en matière de justice, Véronique Hivon, et de représentantes de groupes de défense de victimes ou de familles de victimes.

Le PQ demande depuis novembre dernier au gouvernement Couillard d'envisager l'utilisation de la disposition de dérogation de la Constitution canadienne pour éviter que des procès avortent en raison de délais judiciaires excessifs. Le parti accentue la pression depuis jeudi, alors qu'un premier procès pour meurtre a été annulé au Québec en vertu de l'arrêt Jordan.

Agir rapidement

« La négligence dont fait l'objet le système de justice depuis trop longtemps ne doit pas avoir pour effet aujourd'hui d'abandonner les victimes à leur sort », a fait valoir la députée Véronique Hi-

von. Il faut que le fédéral nomme de toute urgence ces juges à la Cour supérieure, mais on ne peut pas se dire qu'en attendant que ça produise des résultats, on reste les bras croisés et qu'à chaque jour qui passe, il y ait d'autres accusés qui soient libérés. »

Samedi, la Coalition avenir Québec a pour sa part réclamé une rencontre d'urgence des ministres de la Justice de toutes les provinces canadiennes pour répondre aux impacts de l'arrêt Jordan.

Cet arrêt de la Cour suprême du Canada a établi en juillet dernier les limites des délais judiciaires jugés raisonnables : 18 mois pour un procès dans une cour provinciale, et 30 mois dans les cours supérieures.

La ministre fédérale de la Justice, Jody Wilson-Raybould, a répondu à la demande de la CAQ en annonçant dimanche que les ministres de la Justice du fédéral, des provinces et des territoires se rencontreront au plus tard ce mois-ci pour « discuter des effets de l'arrêt Jordan et des réponses possibles à la question des délais au sein du système de justice ».

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

INDUSTRIE MINIÈRE

Québec trouve deux partenaires pour développer Pointe-Noire

KARL RETTINO-PARAZELLI

Le gouvernement du Québec s'associe à deux entreprises minières, Tata Steel Minerals Canada et Champion Iron, pour gérer et développer les installations de Pointe-Noire, à Sept-Îles, qu'il a acquises l'an dernier pour 67 millions de dollars.

Le ministre des Ressources naturelles et responsable du Plan Nord, Pierre Arcand, s'est rendu à Sept-Îles dimanche pour annoncer un « protocole d'entente » liant le gouvernement aux deux partenaires. En vertu de cet accord, les deux compagnies minières obtiennent un siège au conseil d'administration de la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire (SFPPN), qui est également composé de la Société du Plan Nord.

La SFPPN a été mise sur pied par le gouvernement du Québec lorsque celui-ci a procédé l'an dernier à l'achat des actifs du site de Pointe-Noire, qui appartenait à la minière en faillite Cliff Natural Resources.

Entente finale à venir

Tata Steel, qui développe le projet DSO, à Schefferville, et Champion Iron, qui souhaite redémarrer la mine du lac Bloom, près de Fermont, ont toutes les deux injecté un million de dollars pour avoir leur siège au conseil d'administration.

L'entente finale, qui devrait être dévoilée d'ici quelques mois, révélera les montants totaux investis par les deux compagnies pour utiliser les installations. « Ce qu'elles achètent, c'est un accès garanti aux infrastructures et à tous les équipements nécessaires pour expédier leur minerai », résume le président-directeur général de la Société du Plan Nord, Robert Sauvé.

Québec espère que d'autres entreprises inté-

ressées à utiliser les installations de Pointe-Noire s'ajouteront au fil du temps.

Le gouvernement Couillard compte investir un total de près de 100 millions pour développer le site de Pointe-Noire. Il a d'abord déboursé 66,75 millions de dollars pour mettre la main sur les installations de Cliff Natural Resources (voies ferrées, accès aux quais, gares de triage ferroviaires, usine de bouletage de fer, bureaux administratifs). Il a également prévu 15 millions pour le redémarrage des activités portuaires et ferroviaires, et un autre 15 millions pour construire un convoyeur donnant accès au quai multiusager construit il y a deux ans par le port de Sept-Îles.

« Ce qu'on souhaite, c'est que le quai multiusager soit en opération avant la fin de l'été », souligne M. Sauvé.

Site stratégique

Le gouvernement a acquis les installations de Pointe-Noire pour faciliter l'accès au port de Sept-Îles, qui était auparavant contrôlé par Cliff Natural Resources. L'emplacement du port est jugé stratégique : il doit permettre aux entreprises minières actives dans la région de la fosse du Labrador d'acheminer leur production à l'international. Québec veut conserver le contrôle des installations, pour éviter un nouveau blocage.

Reste à savoir combien d'entreprises voudront utiliser les installations de Pointe-Noire et quelle somme elles seront prêtes à investir. Mais avec la remontée des prix du fer, Robert Sauvé se dit optimiste. « Nous sommes confiants que les infrastructures vont être utilisées sur une base rentable d'ici quelques années », dit-il.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Révolutions

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



Dans ses nouvelles publicités télévisées, Hydro-Québec évoque à son tour la révolution. Avez-vous déjà remarqué à quel point tous les publicitaires parlent depuis quelques années de révolution indifféremment, à propos de tout et n'importe quoi ?

La révolution est un changement radical de direction dans une société qui s'accompagne d'ordinaire, du moins pour ceux qui la conduisent, d'une promesse et d'une confiance envers ces bouleversements en regard d'un avenir commun.

Les croyants en la révolution estiment d'ailleurs souvent qu'il s'agit d'un processus inéluctable, qui ne peut ni ne doit être arrêté, ce qui justifie d'autant plus leurs actions en sa faveur.

Il suffit pourtant de regarder toutes les publicités qui utilisent année après année ce concept de révolution pour comprendre qu'il est volontiers bridé puis détourné pour être redirigé vers un chemin qui suit à la trace l'univers marchand. L'idée de révolution a ainsi été vidée de son contenu par la publicité pour n'être plus qu'esquissée sous la forme de coquilles vides.

Le mot révolution et ceux qui sont de la même famille (subversif, rebelle, contestataire, avant-gardiste, etc.) sont devenus, entre les mains de ces gens-là, de simples hochets qui servent essentiellement à continuer de vendre par tous les moyens. Au milieu de ce carnaval du commerce, il est de bon ton de se jouer des comédies aux accents révolutionnaires. Ainsi, une nouvelle voiture est forcément « révolutionnaire » alors que ne paraît que sa nouvelle incarnation annualisée. Et votre appareil photo est bien entendu un « rebel », un nom de produit qui vous renseigne tout au plus sur votre incapacité prochaine à le maîtriser. Tout est devenu « révolutionnaire » ! L'impression 3D, l'huile moteur, la crème à mains, les manteaux...

Une multitude de produits destinés à la consommation des multitudes s'habillent ainsi d'un prêt-à-porter d'un nouveau genre pour convaincre qu'il faut les acquérir à tout prix. Tout est histoire de faire croire qu'on se singularise alors qu'on se moule à son époque.

Dans ce jeu du commerce, la révolution est devenue une simple carte de plus à jeter sur la table afin de frimer. En publicité comme dans la vie politique, le langage est fait aujourd'hui pour que de pareils mensonges semblent vrais, comme le disait George Orwell.

Hydro-Québec propose donc sa propre version d'un discours sur la révolution. On y articule d'abord fermement, en l'isolant, le mot fétiche prononcé d'une voix bien assurée : « Révolution ». Puis, la narration enchaîne : « Au Québec, des révolutions, on en a vécu plusieurs. » Ah oui, vraiment ? La publicité en tout cas en nomme deux. Plusieurs, c'est plus que un, bien sûr. « On a eu la révolution industrielle. La Révolution tranquille. »

La révolution industrielle ? Elle n'est pas, loin de là, un phénomène propre à la société québécoise. Elle évoque néanmoins, chez nous aussi, les bas salaires, la misère des quartiers ouvriers, le manque d'éducation pour les enfants et le travail forcé de ces derniers tandis que de nouveaux principes d'accumulation présidaient à l'augmentation des profits des puissants.

La Révolution tranquille ? Ses réformes relevaient bien davantage du rattrapage social que de l'instauration d'un ordre nouveau. Ne sachant pas comment nommer ce mouvement, on lui colla cette étiquette antinomique presque aussi drôle que le « Parti progressiste-conservateur » de Brian Mulroney. Cette révolution bien tranquille finit par s'endormir les poings fermés dans son berceau.

En vérité, nous n'avons guère connu de révolutions, si ce n'est celle écrasée dans le sang en 1837-1838. D'elle, Hydro-Québec ne parle pas, comme la plupart de nos institutions. Qu'importe d'ailleurs puisque, pour l'avenir, affirme la société d'État, tout ce qui compte désormais est la « révolution énergétique ». Non plus en somme un changement de cap socio-politique, mais un simple élan renouvelé en faveur de la consommation de l'électricité. Car ce qui est révolutionnaire, précise encore la société d'État, est de continuer sur la même lancée qu'avant. La « révolution énergétique », plaide Hydro-Québec, « ici, on l'a commencée depuis près de 75 ans ». C'est ce qui doit s'appeler, dans le langage constamment détourné de la publicité, une « révolution permanente » !

Dans le communiqué qui vante ces nouvelles publicités, Hydro-Québec se gargarise en plus en affirmant qu'elle « est la Silicon Valley de l'énergie propre ». Qu'est-ce à dire ?

Le modèle de la Silicon Valley est évidemment tout sauf révolutionnaire. Tout numériser pour mieux être à même de concentrer les usages du monde entre les mains de quelques-uns ramène moins à la révolution qu'aux principes des vieux monopoles. Au nom du travail de plus en plus précaire et occasionnel de la société sur lequel il s'édifie, le chiffre d'affaires de Google dépasse désormais les 75 milliards de dollars. Le résultat net de Facebook pour 2016 a pour sa part triplé, avec 10,6 milliards de dollars. Et l'incroyable prospérité postindustrielle de ce nouveau modèle monopolistique soutient sa main-d'œuvre précaire en lui offrant des nuées de vidéos de chats charmants que des algorithmes puissants s'empressent de relayer au plus grand nombre afin d'occuper le peu de temps de cerveau encore disponible. Est-ce bien à ce type de monopole faussement révolutionnaire qu'Hydro-Québec souhaite s'identifier avec ses publicités ?

jfn@ledevoir.com

PROJET DE LOI 122

Montréal veut élargir le mandat de l'OCPM

La Ville propose sa propre politique de consultation pour remplacer les référendums

JEANNE CORRIVEAU

Dans la foulée du projet de loi 122 qui prévoit l'abolition des référendums municipaux, Montréal propose d'élargir le mandat de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) afin que tous les projets faisant l'objet d'un Programme particulier d'urbanisme soient soumis à son analyse. La Ville entend aussi faire en sorte que les séances des comités consultatifs d'urbanisme ne se tiennent plus à huis clos, a appris *Le Devoir*.

Le projet de loi 122 déposé à l'Assemblée nationale en décembre dernier, et qui accorde plus d'autonomie aux villes, fera disparaître les référendums. C'est d'ailleurs ce que réclamaient les maires Denis Coderre et Régis LaBeaume, ainsi que l'Union des municipalités du Québec (UMQ). En commission parlementaire le 9 février dernier, le maire Coderre avait fait valoir que les référendums étaient des « outils d'opposition » et des « irritants » qui empêchaient le développement et favorisaient les intérêts d'un petit groupe au détriment de l'intérêt collectif.

Vendredi, l'UMQ a annoncé qu'elle ferait appel à l'Institut du Nouveau Monde (INM) pour élaborer un nouveau cadre de consultation destiné à l'ensemble des municipalités afin de pallier l'abolition des référendums qui suscite de vives critiques.

Le rôle de l'OCPM

Montréal a son propre plan. Dans un document qu'elle a transmis au ministère des Affaires municipales, la Ville propose que l'OCPM étudie tous les projets qui font l'objet d'un Plan particulier d'urbanisme (PPU),

qu'ils soient l'initiative de la ville-centre ou des arrondissements.

La Ville suggère aussi que les changements réglementaires qui sont nécessaires à la réalisation de projets assujettis à l'article 89 de la Charte de la Ville — c'est-à-dire les projets d'équipements collectifs, institutionnels ou d'enseignement ainsi que ceux situés dans le quartier des affaires, par exemple — fassent l'objet d'une seule consultation devant l'OCPM.

L'idée est de rendre plus systématique l'étude de projets par l'OCPM. Mais cela ne signifie pas que tous les projets impliquant une modification au zonage soient soumis à la consultation par l'OCPM.

À titre d'exemple, l'agrandissement de l'épicerie Métro Bellemare, qui fait actuellement controverse dans Verdun, doit faire l'objet d'un référendum puisque le registre ouvert a recueilli suffisamment de signatures. Avec les nouvelles règles, l'option du référendum ne serait plus possible. Mais le projet ne serait pas automatiquement soumis à l'OCPM, à moins que le conseil municipal ne le dépose en vertu de l'article 89 de la Charte, un traitement habituellement réservé aux projets d'envergure.

Comme l'OCPM devrait voir le nombre de ses mandats augmenter, son budget pourrait être accru en conséquence.

Finis les huis clos des CCU

Question de stimuler la participation citoyenne, la Ville veut améliorer ses outils de communication et rendre plus compréhensibles les avis publics qu'elle publie. À l'heure ac-

tuelle, les avis qu'elle diffuse sont difficiles à déchiffrer, voire impossibles à comprendre, pour le commun des citoyens. Elle voudrait aussi élaborer de nouveaux outils informatiques de communication pour recueillir les commentaires des citoyens.

Le fonctionnement des Comités consultatifs d'urbanisme (CCU) sera aussi revu. Selon les règles actuelles, ces comités composés d'élus et de citoyens qui donnent leur avis sur des projets locaux se réunissent à huis clos. La Ville souhaite que ces réunions soient désormais publiques et qu'elles prévoient une période de questions des citoyens. Elle pourrait aussi revoir la composition de ces CCU dans une

étape ultérieure. Cette nouvelle politique devrait être inscrite dans la loi, estime la Ville, et une révision tous les 10 ans devrait être obligatoire.

Le dernier rempart

Ces règles suffiront-elles à calmer les critiques à l'égard de la disparition des référendums ? Car, faut-il le rappeler, le rôle de l'OCPM se limite à celui de faire des recommandations à la Ville et celle-ci est libre de les appliquer comme bon lui semble.

Lors de la dernière assemblée du conseil municipal, la chef de Projet Montréal, Valérie Plante, avait décrit les référendums comme « le dernier rempart de la démocratie montréalaise ». Vouloir les faire disparaître, « c'est alimenter le cynisme de la population sur les élites politiques », avait-elle dit.

Le Devoir



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Hausse de salaires à la direction de Bombardier : nouvelle manifestation à Montréal

La société Bombardier semble incapable de calmer une partie de la colère publique provoquée par la hausse des rémunérations de ses principaux dirigeants. Plusieurs dizaines de manifestants se sont rassemblés, dimanche, à Montréal, devant les bureaux du premier ministre Philippe Couillard pour protester contre les rémunérations que se versent les dirigeants de l'entreprise. Ils y ont lancé des avions de papier. Plus tôt, ces manifestants avaient défilé dans les rues du centre-ville au cours d'une marche qui s'était amorcée devant le siège social montréalais de Bombardier. Ils demandent au gouvernement québécois d'imposer des conditions aux entreprises qui reçoivent des subventions publiques afin de s'assurer que les emplois sont protégés et les bonus versés aux dirigeants limités.

Jusqu'à 556 jours pour trouver un médecin de famille

Avec de nouvelles données, la CAQ s'en prend à la réforme Barrette

CAROLINE MONTPETIT

Près d'un demi-million de Québécois attendent toujours de trouver un médecin de famille, et les délais moyens qu'ils mettront pour en trouver un sont très élevés, soit entre 404 et 556 jours. C'est ce que concluent le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, et son porte-parole en matière de santé, François Paradis, à partir de données que la CAQ a obtenues de la Régie de l'assurance-maladie du Québec par la Loi d'accès à l'information.

Le chef de la Coalition avenir Québec, qui donnait un point de presse dimanche, croit qu'il serait préférable de demander aux groupes de médecine de famille d'offrir des services sept jours sur sept, plutôt que d'investir, comme le prévoit le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, dans les supercliniques. Il croit aussi que les médecins devraient être rémunérés à la prise en charge plutôt qu'à l'acte.

La CAQ relève également que, dans 40% des cas, les patients accueillis dans les urgences auraient pu être soignés par un médecin de famille.

De son côté, le ministre de la Santé, Gaétan Barrette a vivement réagi à ces affirmations, af-

firmant que M. Legault et M. Paradis « manipulaient les chiffres ».

Selon lui, la loi 20 est un succès parce que 560 000 patients ont eu accès, depuis son instauration, à un médecin de famille. Quant aux délais dont la CAQ fait mention, il dit que ce sont des projections faites par ordinateur et qu'elles ne reflètent pas nécessairement ce que la réalité sera. « C'est un ordinateur qui fait des projections basées sur le rythme des inscriptions passées, qui a commencé lentement, mais qui est en train de s'accélérer. C'est normal que l'ordinateur fasse cette projection », dit-il.

Mi-parcours

« On est rendus à mi-chemin » de la réforme, dit M. Barrette, ajoutant que celle-ci « est en très bonne voie ».

Selon M. Barrette, il n'est absolument pas nécessaire que les groupes de médecine de famille ouvrent leurs portes sept jours sur sept. Le ministre mise en effet plutôt sur l'« accès adapté », par lequel un médecin se rend disponible selon les besoins des patients.

Ce temps de disponibilité remplacerait le temps « perdu » en rendez-vous annuels inu-

tiles, selon M. Barrette. Il cite d'ailleurs des sources américaines qui démontrent que les rendez-vous annuels sont inutiles chez une personne de 35 ans, par exemple, qui n'a pas de maladie diagnostiquée. « Une personne de 35 ans n'a pas besoin de voir son médecin chaque année », dit-il. Selon lui, « le quart ou le tiers » des médecins de famille fonctionnent déjà en fonction de ce principe de l'accès adapté.

Du côté de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), on s'insurgeait également contre l'intervention de la CAQ, en se réjouissant que des dizaines et des dizaines de milliers de Québécois aient désormais accès à un médecin de famille. On précisait aussi que « seulement » 60% des médecins de famille étaient toujours payés à l'acte, les autres étant désormais payés à forfait, ou à tarif fixe.

« C'est sûr qu'il y a toujours place à amélioration », a dit le porte-parole de la FMOQ, M. Jean-Pierre Dion, tout en qualifiant l'intervention de la CAQ de « spectacle de politicien » du dimanche.

Le Devoir

ACTUALITÉS



Le film suit ces escortes qui aident les personnes handicapées à se «reconnecter» avec leurs corps.

DOCUMENTAIRE

Entre libido et tendresse

Mathieu Vachon met en images la misère sexuelle des personnes handicapées

Vaste tabou que celui de la sexualité des personnes handicapées. Le documentaire *Rencontres particulières* jette un regard sensible sur l'intimité de ceux qui choisissent de faire appel à des «assistantes sexuelles» pour mettre fin à l'abstinence forcée. Histoires intimes.

ISABELLE PARÉ

On voit d'abord Angelo sur scène devant un micro, assis dans son fauteuil roulant, livrant son numéro, le débit ralenti par la paralysie cérébrale. Devant lui, une foule hilare s'éclate. «Ce que j'aime dans le fait d'être Italien, c'est que nos noms fissent avec notre personnalité. Moi, c'est Angelo: un être spirituel qui n'a pas de sexe.»

Cet être asexué, c'était lui. Avant qu'il ne trouve le cran de monter sur scène pour faire la comédie. Avant qu'il ne recoure à une assistante sexuelle pour apporter un peu de normalité dans sa vie d'ascète sensoriel.

Handicapé depuis la naissance, Angelo fait partie de ces personnes pour qui le sexe est longtemps resté un continent inaccessible. Pour qui le quotidien s'écoulait sans érotisme ou orgasme, sans toute autre forme de toucher que la main glaciale d'un préposé ou d'un médecin lors d'un examen médical.

«Est-ce que je vais mourir sans avoir vécu ça?» se demande Angelo, personnage central de *Rencontres particulières*, ce documentaire de Mathieu Vachon qui témoigne de la misère sexuelle vécue par de nombreuses personnes handicapées et des moyens choisis pour obtenir un soupçon de sensualité.

C'est en multipliant des entrevues avec des escortes que le réalisateur a découvert cette autre facette de la vie de celles que l'on associe communément à la prostitution. «J'ai réalisé que des escortes consacraient beaucoup de leurs

temps à des personnes handicapées. Elles me parlaient de ces clients de façon tendre et attentionnée, ça a brisé tous mes préjugés sur les escortes. J'ai réalisé qu'il y avait là un univers méconnu», raconte Michaud.

Conscient de naviguer aux frontières de nombreux tabous, dont celui de la marchandisation du corps des femmes et de la prostitution, le réalisateur choisit d'aborder de manière frontale la réalité

C'est en multipliant des entrevues avec des escortes que le réalisateur a découvert cette autre facette de la vie de celles que l'on associe communément à la prostitution

des «assistantes sexuelles» payées pour aider des personnes souffrant d'un handicap à se «reconnecter» avec leurs corps.

C'est la question que soulève Micheline, la mère de Gabriel, jeune adulte confiné dans un fauteuil roulant par une maladie dégénérative. A tort, bien des gens croient les personnes handicapées dénuées de toute libido, en raison de leur handicap, dit-elle. «Il [Gabriel] voulait vraiment connaître le sexe. On a rien trouvé au Québec [contrairement à ce qu'il existe dans d'autres pays], on a pris rendez-vous avec une escorte», raconte cette mère, consciente d'aller à l'encontre des lois canadiennes.

Sexe légal

Dans plusieurs pays, l'assistance sexuelle est désormais considérée comme une forme

d'aide thérapeutique. C'est notamment le cas en Suisse, où, depuis 2003, il s'agit d'un métier légal et reconnu. Dispensés par des thérapeutes formés, ces services sont gérés par des organismes d'aide aux personnes handicapées qui dirigent les requérants vers des thérapeutes. De la caresse à la masturbation, le coût de ce supplément d'amour oscille autour de 162 euros l'heure.

Regain d'estime de soi, amélioration des relations interpersonnelles et sexuelles: les associations attribuent beaucoup de bénéfices à cette forme d'aide. «De l'avoir vécu, ça m'a fait grandir. Je n'aurais jamais fait de l'humour comme je le fais là», confie Angelo, dans le documentaire. Ce genre d'échanges est aussi toléré aux Pays-Bas, en Allemagne, au Danemark. En République tchèque, seul pays de l'ex-bloc de l'Est où est apparu ce

genre d'aide, l'organisme Plaisir sans risques propose massage, formation à la sexualité, baisers et étreintes, mais sans relation orale ni pénétration.

Chose certaine, à l'heure actuelle, le recours aux escortes reste souvent la seule issue pour les handicapés. Mais toutes ne sont pas «ouvertes» comme celles croisées par Gabriel ou Angelo, comme nous l'apprend tristement Alex, 23 ans, que le caméraman a suivi dans le secteur Sainte-Catherine et Saint-Laurent. «J'ai suivi une fille dans une ruelle.» Cette fille l'a déshabillé, l'a laissé languir nu dans son fauteuil roulant pendant trente minutes, avant de revenir lui griffer le corps et le sexe.

Un travail ordinaire?

Des voix s'élèvent contre ces services tarifés qui, en fin de compte, aboutissent à la «marchandisation du corps». En France, même si des regroupements d'aide aux personnes handicapées demandent la légalisation de ce type d'aide, le Comité national d'éthique a rejeté la reconnaissance légale des assistantes sexuelles. Il n'existe rien de tel

qu'un «droit à l'orgasme», décrite de leur côté des associations de lutte contre l'exploitation sexuelle.

«L'aide sexuelle est une réponse à un problème complexe. Ces expériences peuvent être bénéfiques, mais ne règlent pas tout. Il ne faut pas être naïfs non plus. Des pimps ça existe, et des escortes exploitées aussi. Décriminaliser, je n'y crois pas. Je crois plutôt à une troisième voie, comme celle retenue aux États-Unis», estime Mathieu Vachon.

Le réalisateur braque en effet sa caméra sur une association californienne d'aide aux handicapés, où thérapeutes et «aidants» — autant des hommes que des femmes — travaillent en collaboration à l'amélioration globale de la sexualité, mais aussi de l'autonomie personnelle. Cette association n'a ailleurs pas que des clients masculins handicapés en mal d'amour, mais des personnes présentant toutes sortes de difficultés, dont 35% de femmes.

Un peu de tendresse, bordel

«La misère sexuelle est vécue par toutes sortes de gens, de sexe et d'âge divers, pas juste des personnes handicapées», relance le réalisateur au terme de son expérience.

D'ailleurs, ce mal de sexe n'est-il pas le symptôme d'un besoin encore plus criant: le manque de tendresse et de relations humaines? «Sûrement», confie le réalisateur. «D'ailleurs, plusieurs aimeraient finalement avoir une blonde. Je sais que ce sujet soulève des questions sensibles, mais le but n'était pas de juger ou de prendre parti pour ou contre la prostitution. J'espère avoir créé une brèche pour parler de l'isolement et de la vulnérabilité des personnes handicapées et des très grandes difficultés rencontrées pour entrer en relations.»

Le Devoir

RENCONTRES PARTICULIÈRES
Réalisateur Mathieu Vachon
Diffusion 11, 13 et 17 avril,
à TV5

Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

BATAILLE DE VIMY

« Ne les oublions jamais »

En France, Justin Trudeau rend hommage aux soldats canadiens

«Le Canada est né ici»: sous un soleil radieux et devant 23 000 personnes, le premier ministre Justin Trudeau a rappelé dimanche en France la force de l'engagement du Canada 100 ans plus tôt lors de la bataille méconnue de Vimy.

Deux heures durant, dans une cérémonie émouvante au Mémorial national du Canada, les discours d'officiels, dont celui du président français, François Hollande, qui a rappelé les «liens forts» unissant les deux pays, ont succédé à diverses représentations théâtrales, musicales et commémoratives.

«Près de 3600 soldats sont tombés ici» lors de ces trois jours de combat démarrés voici tout juste cent ans, marquant le début de la bataille britannique d'Arras (9 avril-16 mai 1917), et «c'est par leur sacrifice que le Canada est devenu un signataire indépendant du traité de Versailles», a rappelé M. Trudeau.

Assaut déterminant

Pour la première fois, les quatre bataillons canadiens (environ 80 000 soldats), jusque-là incorporés dans l'armée britannique, conduisirent en effet l'assaut de la crête de Vimy, qui contrôlait le bassin minier, sous leurs propres couleurs, gagnant ainsi leurs galons sur la scène internationale.

«Ces hommes n'étaient pas insensibles à la peur, ils souffraient de l'éloignement, de la fatigue, du froid [...], mais ils se sont battus jusqu'à la victoire dans cet endroit qui avait été transformé en forteresse», a poursuivi le premier ministre Trudeau, terminant son discours d'un solennel «ne les oublions jamais».

Après avoir dit «toute sa reconnaissance» aux soldats canadiens, M. Hollande a pour sa part centré son discours sur la coopération actuelle entre Paris et Ottawa

«pour faire avancer la cause de l'humanité».

Dans la matinée, les deux dirigeants avaient dévoilé un monument en hommage aux victimes de la bataille d'Arras en forme de coquelicot, symbole de la paix dans le Commonwealth.

Au Canada

Outre les milliers de Canadiens ayant participé aux commémorations du centenaire de la bataille, dimanche, en France, bon nombre de Canadiens au pays se sont rassemblés en divers lieux pour se rappeler ceux qui ont risqué ou ont perdu leur vie en avril 1917.

À Ottawa, la ministre fédérale de l'Environnement et députée d'Ottawa-Centre, Catherine McKenna, a présidé à une cérémonie d'une heure au Monument commémoratif de guerre du Canada sous un ciel bleu clair. La bataille de Vimy a été un «moment fondateur» pour le Canada sur la scène mondiale, a-t-elle dit.

À Québec, une garde formée de 100 militaires, incluant des membres des trois bataillons de la Force régulière du Royal 22^e Régiment de Valcartier, a souligné le 100^e anniversaire de la bataille de la crête de Vimy à la Citadelle de Québec.

Les soldats, politiciens et autres participants à Québec ont commémoré la bataille face à la Croix de Vimy, monument offert au Royal 22^e Régiment par la France en 1924. Le brigadier général Hercule Gosse, commandant de la 2^e Division du Canada, a fait valoir l'importance de «garder vivante la mémoire de cette victoire impressionnante qui a coté la vie à des milliers de Canadiens et qui a changé le cours de l'histoire».

À Montréal, une cérémonie solennelle s'est déroulée à la toute nouvelle place de Vimy.

Avec La Presse canadienne Agence France-Press



En même temps que la cérémonie de commémoration de la bataille, Montréal inaugurerait sa toute nouvelle place de Vimy, dans Notre-Dame-de-Grâce.

175 millions pour décontaminer les sols

Le gouvernement québécois investira 175 millions de dollars sur cinq ans pour décontaminer les sols, un moyen pour lui de protéger l'environnement, tout en stimulant l'économie locale. Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, David Heurtel, en a fait l'annonce dimanche matin en compagnie du ministre de la Sécurité publique, Martin Coiteux, à Montréal. Dans cette enveloppe, 120 millions seront consacrés à réhabiliter les terrains contaminés appartenant à l'État.

La Presse canadienne

Action Longueuil a une nouvelle chef

La conseillère municipale Sylvie Parent est devenue dimanche la nouvelle chef du parti Action Longueuil. Elle succède ainsi à l'actuelle mairesse de Longueuil, Caroline St-Hilaire, qui a annoncé en février dernier qu'elle ne solliciterait pas un troisième mandat lors des élections municipales à venir, le 5 novembre prochain. Les membres du parti réunis dimanche en assemblée générale ont voté à 53% pour M^{me} Parent, qui faisait face à une autre conseillère municipale, Josée Latendresse. Mise à part M^{me} St-Hilaire, Action Longueuil détient 13 des 15 sièges au conseil municipal.

Le Devoir

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Consultation générale

Sur le rapport quinquennal 2016 intitulé *Rétablir l'équilibre – Rapport sur l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*

Comment participer

- Mémoire écrit : organismes et citoyens (un seul fichier en format PDF non verrouillé)
- Intervention sans mémoire : citoyens seulement

DATES À RETENIR

- Les mémoires et les demandes d'intervention sans mémoire doivent être reçus au plus tard le 1^{er} juin 2017.
- Les auditions publiques débuteront le 16 août 2017 à l'hôtel du Parlement, à Québec.

Information : assnat.qc.ca

M. Maxime Perreault, secrétaire de la Commission des institutions : 418-643-2722

Numéro sans frais : 1 866 DÉPUTÉS (1 866 337-8837)

Courriel : ci@assnat.qc.ca | Twitter : @CommParlQcFacebook : <https://fr-ca.facebook.com/AssnatQc>

Place aux citoyens



LOTTO QUÉBEC 649 04 09 10 49 15 38 39 compl. + 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 48778189-01 Prochain gros lot (approx.) : 9 000 000 \$ + 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$		Résultats des tirages du : 2017-04-08 Québec 17 19 21 04 22 44 46 compl. Extra 1039813	
LOTTO MAX 08 12 14 34 37 44 48 compl. 45 Prochain gros lot (approx.) : 50 000 000 \$ + MAXIMILLIONS 2 lots de 1 million \$ (approx.)		Résultats des tirages du : 2017-04-07 Extra 6830929	

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

SOCIÉTÉ



L'homme perd 1 % de sa testostérone à partir de ses 35-40 ans, tandis que la femme voit ses œstrogènes et sa progestérone baisser nettement en un temps court, de trois à cinq ans, autour des 50 ans.

L'andropause, la vieillesse en pente douce

Même si le choc est moins violent que pour les femmes, les hommes connaissent aussi des changements liés aux variations hormonales. Explications et solutions.

MARIE-PIERRE GENECAND

À la ménopause, la femme chute d'une montagne. Durant l'andropause, l'homme roule doucement au bas d'une colline. Le résultat est le même — et encore, le mâle reste potentiellement fertile jusqu'à sa mort —, mais la manière est radicalement différente.

En effet, l'homme perd 1 % de sa testostérone à partir de ses 35-40 ans, tandis que la femme voit ses œstrogènes et sa progestérone baisser nettement en un temps court, de trois à cinq ans, autour des 50 ans. Une nouvelle fois, la nature est plus clémente avec les garçons... Ce qui est une chance et aussi une malédiction. Car lorsqu'ils sont concernés par des symptômes forts, comme, par exemple, la perte du désir sexuel, les hommes, moins informés, sont plus désemparés. Hormones de substitution, nouvelle manière de vivre sa sexualité? Chacun opte pour sa solution.

Désir sexuel en berne. Alors que toutes les femmes traversent la ménopause, seulement 15 à 20 % d'hommes sont touchés par le syndrome de déficience en testostérone lié à l'âge, c'est-à-dire une série de symptômes handicapants dus à cette baisse hormonale. Explications de Laurent Vaucher, urologue responsable de la consultation d'andrologie au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV).

« Les hommes perdent donc 1 % de leur testostérone, chaque année, environ à partir de leurs 40 ans. Pour la plupart, cette baisse progressive n'entraîne aucun changement notable. Ce n'est qu'au bout du processus, vers 65-70 ans, que certains messieurs connaissent un désir sexuel moins vif, des somnolences après les repas, des insomnies durant la nuit, prennent du poids, voient leurs muscles et leur os s'affaiblir, etc. Cela dit, sans que l'on sache vraiment pourquoi, certains quadragénaires ou quinquagénaires vivent très mal cette baisse hormonale. Tous les symptômes que je viens d'énumérer arrivent brutalement et les obligent à consulter, car leur qualité de vie est touchée. Concrètement, la plupart des hommes qui viennent me trouver consultent pour une baisse du désir sexuel. »

L'impuissance n'est pas liée à la testostérone. Le désir sexuel serait-il touché avant la fonction érectile? « Attention, précise Laurent Vaucher. Les difficultés érectiles existent aussi, mais elles ne sont pas liées à la baisse de la testostérone. Elles sont dues à d'autres problèmes, comme une mauvaise circulation du sang, du diabète ou des tensions dans le couple. L'andropause atteint le désir, pas l'outil pour l'assouvir! » Traduction: quand un homme éprouve des difficultés érectiles, ce n'est pas sa virilité qui est en cause, mais son état physique ou psychologique général. Bon à savoir.

« De toute manière, l'andropause est compliquée, poursuit le spécialiste. Car aucun des symptômes cités plus haut n'est exclusif. Tous peuvent

« Les hommes perdent 1 % de leur testostérone, chaque année, environ à partir de leurs 40 ans. Certains quadragénaires ou quinquagénaires vivent très mal cette baisse hormonale. »

Laurent Vaucher, urologue responsable de la consultation d'andrologie au CHUV

provenir d'autres déficiences. » D'où l'importance de tester la testostérone avant de donner des substituts hormonaux. « Oui, et même, les substituts hormonaux ne sont prescrits que lorsqu'il n'y a pas de risque de cancer de la prostate. Si la prostate présente une suspicion de cancer, le traitement n'est pas lancé », précise le médecin.

Le cerveau n'est pas touché. Comment cela se passe-t-il précisément dans le corps humain? « Les hommes ne sont pas égaux en testostérone, détaille Laurent Vaucher. La teneur s'échelonne entre 11 et 30 nanomoles par litre (nmol/l) dans le sang, sans que les différences entraînent de conséquences sur la virilité — pilosité, force physique, puissance sexuelle, etc. Par contre, cette valeur joue un rôle pour décider de l'administration d'hormones de substitution. On a pour règle de ne commencer un traitement que lorsque le taux de testostérone descend au-dessous de 8 nmol/l. Du coup, si le candidat était très doté au départ, il se peut qu'il ait encore un taux de testostérone dans la norme et ressentir tout de même des troubles liés à l'andropause, car c'est le différentiel qui fait foi. »

Ainsi, le seul test hormonal ne suffit pas. Les récits de vie complètent le diagnostic. Sur les forums de discussion, il est beaucoup question de coups de fatigue, de bouffées de chaleur, d'insomnies avec suees nocturnes, de baisses d'appétit, sexuel ou autre, bref, d'une vie un peu grise, ralentie. « Oui, il y a comme un blues lié à l'andropause. Par contre, la bonne nouvelle, qui est récente, c'est que les fonctions cognitives ne sont pas touchées. On a longtemps cru que l'homme andropausé pensait moins vite, et ce n'est pas vrai. »

Un effet rapide. Quelles sont les étapes du traitement? « Si la prostate ne présente aucune anomalie, on commence un traitement de substitution hormonal, dont on voit très vite les retombées. Après un mois déjà, les change-

ments devraient être notables. Si ce n'est pas le cas, c'est que le traitement est inopérant et on le suspend. Lorsque la substitution fonctionne, je la prescris pendant une année durant laquelle le patient reprend confiance. Il se remet souvent au sport, réentame une vie sexuelle régulière et, au bout de cette année, son taux d'hormones a pu naturellement remonter. » Et sinon? « Soit la substitution en testostérone est poursuivie. Soit il existe une alternative appelée citrate de clomifène. Cette substance stimule les testicules à produire de la testostérone. Si on ne la donne pas en priorité, c'est que cette substance entraîne à long terme de l'ostéoporose. Bientôt, les fabricants promettent que le citrate de clomifène sera nettoyé de ces agents négatifs et présentera alors une solution de rechange au substitut hormonal. »

Accepter. On l'a compris, Laurent Vaucher est un partisan du traitement médicamenteux, car, « bien administré et régulièrement contrôlé, il peut changer la vie du patient ». En face, comme le psychologue québécois Yvon Dallaire, spécialiste du couple, d'autres voix préfèrent écouter ce que raconte le corps qui ralentit.

Pour lui, l'andropause constitue une chance, « une transition vers l'âge d'or ». Un moment clé où l'homme peut soit se braquer et pleurer sa jeunesse perdue, soit profiter du fait que sa sexualité génitale devient moins tyrannique pour se consacrer à « de nouvelles missions éducatives, communautaires, écologiques et spirituelles », écrit-il sur le site psy.be.

Selon Yvon Dallaire, si l'homme andropausé ne prend pas ses responsabilités, on court au chaos social. Ainsi, le psychologue va jusqu'à attribuer « le haut taux de suicide des hommes occidentaux de 18-25 ans au fait que les hommes mûrs font tout pour rester jeunes et refusent de céder leur place à la nouvelle génération ». « Comment ces jeunes adultes peuvent-ils envisager leur vie s'ils doivent entrer en compétition avec leurs propres pères pour séduire les jeunes femmes de leur âge? », questionne le spécialiste.

Une nouvelle sexualité. Il conseille aux hommes dès 50 ans de développer une nouvelle sexualité en explorant des zones érogènes inédites, de nouvelles manières de stimuler leur plaisir. « Si les hommes connaissent leur corps autant que la mécanique de leur automobile, ils vivraient probablement plus vieux et en meilleure santé », dit en souriant Yvon Dallaire.

Parler pour se libérer. Dans tous les cas, soutient le psychologue, il faut parler. « C'est tellement masculin de souffrir en silence! Comme si parler, c'était admettre que le déclin fatal avait commencé. Voilà probablement la raison pour laquelle l'étude de l'andropause vient à peine de débiter. Et pourquoi beaucoup d'hommes se sentent si seuls durant cette période. » C'est vrai. Pour cet article, nous avons cherché des témoins locaux, de proximité. Les patients de Laurent Vaucher ont préféré ne pas s'exprimer.

Cellules souches : petit pas vers la mise en vente ?

Petit pas par petit pas, les cellules souches semblent entrer dans l'espace public. Mais que change le fait d'avoir pour la première fois, depuis la semaine dernière, des cellules souches transplantées d'une tierce personne?

Il avait fallu près d'un quart de siècle d'expériences sur des cellules souches avant qu'on ne tente, en 2014, l'injection chez une femme de ses propres cellules souches — il s'agissait des cellules de sa peau, « reprogrammées » pour être injectées dans son œil. Et ce n'est que la semaine dernière qu'on a pour la première fois expérimenté chez un patient l'injection de cellules souches qui ne sont pas les siennes. Cette nouvelle étape est pourtant fondamentale pour que ce traitement puisse se généraliser et devenir accessible à tous: il faudrait pour cela voir naître des « banques de cellules souches », similaires aux banques de sang d'aujourd'hui, mais qu'il faudra d'abord expérimenter à plus grande échelle.

Pour l'instant, la nouvelle expérience, menée le 28 mars, vise à traiter chez un homme dans la soixantaine un cas de dégénérescence maculaire — une maladie de l'œil qui conduit progressivement à la perte de la vision centrale. Les premières informations sont « prometteuses », selon une conférence de presse tenue le lendemain à l'Institut de recherche Riken, au Japon — le même où avait été menée l'expérience de 2014. Des cellules souches pourraient, en théorie, régénérer le tissu de la rétine, et c'était également l'objectif des expériences de 2014. La lenteur avec laquelle le dossier progresse depuis 25 ans n'empêche pas le biologiste Shinya Yamanaka, Prix Nobel de médecine 2012 pour son travail sur la reprogrammation des cellules souches, de travailler en ce moment même à ce que le Japon devienne le premier pays à créer une banque de cellules souches.

Il faudrait voir naître des « banques de cellules souches », similaires aux banques de sang d'aujourd'hui, mais qu'il faudra d'abord expérimenter à plus grande échelle

Agence Science-Press



Le fleuve Whanganui, en Nouvelle-Zélande, est le premier fleuve à avoir obtenu un statut légal.

Trois fleuves ont à présent les mêmes droits que les humains

Deux fleuves indiens, le Gange et le Yamuna, avaient déjà le statut de cours d'eau « sacrés ». Mais un jugement de la haute Cour de l'État d'Uttarakhand, rendu le 20 mars, fait d'eux des « entités vivantes », avec tous les droits associés. Du coup, les polluer ou les endommager devient l'équivalent d'infliger une blessure à une personne.

La décision s'inscrit dans un contexte où certains segments des 2500 km du Gange sont si pollués qu'ils sont devenus impropres à la vie. Le gouvernement fédéral de l'Inde vient d'allouer 291 millions de dollars à un vaste programme de dépollution et de nettoyage, dont une version précédente a eu des résultats mitigés.

Et ces deux fleuves ont été coiffés au poteau: plus tôt ce mois-ci, le fleuve Whanganui, en Nouvelle-Zélande, est devenu le premier au monde à obtenir un statut légal, après des décennies de pressions des Maoris, le peuple autochtone de cette île du Pacifique. Une « personne légale » n'est toutefois pas la même chose qu'une « personne ». Le plus proche équivalent serait une compagnie qui, en vertu de la loi, a des droits et des responsabilités similaires à une vraie personne. Tant la Nouvelle-Zélande que l'Inde ont créé un organisme qui deviendra le « porte-parole » du fleuve.

ÉDITORIAL

L'APRÈS-JORDAN

Confusion au tribunal

L'acquittement d'un présumé meurtrier relance le débat sur les imperfections du système judiciaire. L'arrêt Jordan, sur les délais de procès, suscite d'étranges interprétations.

C'est l'émoi dans le monde judiciaire. Un Montréalais accusé du meurtre de sa conjointe, Sivaloganathan Thanabalasingam, vient d'être libéré des accusations portées contre lui. Libre comme l'air pour cause de délais déraisonnables. Il fallait bien s'attendre à des ratés dans le système judiciaire à la suite du prononcé de l'arrêt Jordan par la Cour suprême, en juillet 2016. Pour sortir le système judiciaire de son indéfendable sclérose, le plus haut tribunal du Canada a fixé la durée maximale d'un procès à 18 mois à la Cour du Québec et dans les autres tribunaux provinciaux, et à 30 mois à la Cour supérieure.

Du jour au lendemain, des criminalistes inventifs ont défriché un nouveau champ du droit, en présentant des requêtes en arrêt des procédures, avec bien peu de succès jusqu'à présent. Leur faculté d'adaptation à la nouvelle réalité contraste avec l'immuabilité du système judiciaire.

L'acquittement de Thanabalasingam, qui attendait son procès depuis près de cinq ans, vient changer la donne. Le Barreau du Québec, le premier ministre, Philippe Couillard, et le juge en chef de la Cour supérieure, Jacques R. Fournier, ont tous exigé que le gouvernement fédéral nomme des juges aux postes vacants à la Cour supérieure. Il est grandement temps qu'Ottawa réponde à la demande urgente et raisonnable du Québec.

Cela dit, l'ajout de juges n'empêchera pas la répétition de catastrophes dans un avenir rapproché. Il faudra des années avant de réformer la culture du système judiciaire, afin d'amener ses principaux acteurs à faire preuve de responsabilité et d'efficacité dans la gestion de leur temps. Des années avant que les gouvernements corrigent le problème du sous-financement du système judiciaire.

Que faire dans l'immédiat? Surtout, ne pas accepter qu'un présumé meurtrier puisse reprendre le cours de sa vie en toute impunité. La porte-parole du Parti québécois en matière de Justice, Véronique Hivon, a exhorté le premier ministre à recourir à la disposition de dérogation à la Charte canadienne, pour suspendre les droits des accusés et court-circuiter les effets pervers de l'arrêt Jordan. Il s'agit d'un remède d'exception à éviter. La suspension généralisée des libertés civiles, pour des citoyens en attente d'un procès, est une décision qu'il ne faut pas prendre à la légère. Un seul cas d'acquittement, même choquant, ne justifie pas l'utilisation de la disposition de dérogation, que le premier ministre Couillard dépeint comme «l'équivalent de l'arme nucléaire en matière constitutionnelle».

La Couronne doit porter en appel le verdict d'acquittement prononcé par le juge Alexandre Boucher. Celui-ci a rendu sa décision oralement, avec motifs à suivre, si bien qu'il faudra patienter encore avant de lire son jugement. C'est une curieuse façon de procéder pour une affaire aussi importante.

Le juge Boucher a fait une interprétation ingrate des mesures transitoires prévues dans l'arrêt Jordan, visant à éviter une avalanche d'acquittements pour délais déraisonnables. Les tribunaux sont invités à se montrer plus tolérants à l'égard des délais de procès dans les districts judiciaires où sévissent des «délais institutionnels tenaces et connus». Le district de Montréal fait partie du lot. Thanabalasingam ne saurait bénéficier d'une situation qui n'est pas la faute de la Couronne.

Cette cause est tout indiquée pour la Cour d'appel, qui pourra baliser la portée des mesures transitoires. De toute évidence, les juges québécois n'en font pas la même lecture. Avant d'exiger la suspension des libertés civiles pour tous, il faut laisser aux tribunaux supérieurs une chance de clarifier ce malentendu.

Québec doit s'attaquer aux paradis fiscaux

La Commission des finances publiques (CFP), qui s'était donné au début de 2015 un mandat d'initiative pour se pencher sur le phénomène des paradis fiscaux, a rendu son rapport mercredi, un rapport sérieux et étoffé dans lequel figurent pas moins de 38 recommandations.

Saluons d'entrée de jeu le fait que le rapport est le fruit d'une rare unanimité entre parlementaires, les élus anti-capitalistes de Québec solidaire partageant les mêmes vues sur les paradis fiscaux que leurs collègues libéraux, caquistes ou péquistes. En soi, c'est un exploit.

Présidée par le député libéral Raymond Bernier, la CFP a entendu des représentants des banques et du Mouvement Desjardins, des grandes firmes de comptables, de l'Agence du revenu du Québec, du ministère des Finances, de l'Autorité des marchés financiers, d'ATTAC-Québec ainsi qu'une brochette d'experts. Fait à souligner, la commission a procédé à ses travaux alors que fusaient de scandaleuses révélations, que ce soient les Panama Papers, les Bahamas Leaks ou les stratagèmes troubles conçus par KPMG.

Le phénomène des paradis fiscaux n'est pas négligeable: le ministère des Finances estime que les pertes fiscales québécoises causées par le recours aux paradis fiscaux oscillent entre 800 millions et un milliard par an tandis que l'Institut de recherche en économie contemporaine les évalue entre un et deux milliards. Et c'est sans compter l'effet des mécanismes des prix de transfert entre filiales qui permettent aux multinationales d'exporter leurs profits dans des pays à faible fiscalité.

Parmi ses recommandations, la CFP demande au ministère des Finances d'étudier la possibilité d'instaurer au Québec une taxe sur les profits détournés (ou *Google tax*), comme l'ont fait le Royaume-Uni, l'Australie et la France. Québec doit aussi envisager de se soustraire aux conventions fiscales du Canada, qui permet l'utilisation de paradis fiscaux, comme en fait foi la présence active des grandes banques canadiennes dans ces refuges financiers.

Raymond Bernier, qui a rappelé que la lutte contre les paradis fiscaux s'inscrit dans un mouvement mondial, au sein de l'OCDE notamment, croit que le gouvernement Couillard donnera suite aux recommandations de la CFP. Nous le souhaitons vivement.

Cela signifie toutefois que le premier ministre Philippe Couillard et son ministre des Finances, Carlos Leitão, devront prendre leur bâton de pèlerin pour convaincre les autres provinces et surtout le gouvernement du Canada, dont le laxisme est critiqué, d'agir dans le même sens. Le Québec ne peut malheureusement pas faire cavalier seul.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjoint PAUL CAUCHON, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

VERS UN RÈGLEMENT ANTI-PITBULLS À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE ?...



L E T T R E S

Consultation sur le racisme systémique

Monsieur Lisée,
 Vous vous opposez à une consultation sur le racisme systémique. Il me semble que vous personnalisez indûment le débat. Le problème, ce ne sont pas les personnes, mais plutôt les structures. On le sait très bien que ce sont les structures qui créent des inégalités hommes-femmes, des modèles qui enferment les personnes, et non pas les hommes comme tels; on pourrait appliquer le même raisonnement à la question du racisme. Il y aurait des leçons aussi à tirer pour tous les Québécois. Ce serait important de se pencher sur ces questions. C'est la même demande qui a été faite pour les femmes autochtones assassinées et disparues. Je n'aime pas du tout ce virage identitaire du PQ, il me semble que c'est à vous d'expliquer aux gens qu'il s'agit de comprendre les structures qui font que les personnes ne peuvent s'intégrer, dans une démarche pédagogique. Sinon, c'est vous qui créez des tensions. Dans un contexte où Trump s'acharne sur les immigrants, il me semble que ce

serait à l'honneur du Québec d'être progressiste sur ces questions, justement dans un contexte où il y a une montée des intolérances partout dans le monde. Ce serait aussi dépasser Couillard sur son propre terrain, lui qui est responsable justement de la montée des intolérances créées par l'austérité tous azimuts.

Isabelle Dicaire
 Montréal, le 8 avril 2017

Lettre à mon député

Le gouvernement devrait légiférer pour que les salaires des hauts dirigeants soient soumis à un plafond.

Si les membres de l'équipe de direction de Bombardier croient que leurs compétences et leur mérite personnel peuvent justifier un tel salaire, ces personnes souffrent de sérieuses névroses et représentent un danger pour l'économie et la population du Québec. Nous migrons d'un capitalisme sauvage vers un socialisme d'entreprise où, comme pour les grandes banques des États-Unis, les bénéficiaires vont aux entreprises privées tandis que les coûts et les risques sont assumés par les contribuables. Nous subissons un viol

économique. Ces gens, ainsi que les gouvernements qui aident à dépouiller les contribuables, sont des criminels au regard de l'équité et de l'éthique.

De l'avis général des sociologues, économistes, historiens et intellectuels de ce monde, nous vivons «une période inédite dans l'histoire du capitalisme contemporain» avec un écart entre le salaire des p.d.g. et le salaire moyen qui a «explosé».

Les conséquences pour la croissance économique sont dramatiques. La grande part de l'argent qui va dans les poches des hauts dirigeants n'est pas réinvestie dans l'économie, contrairement à celui du simple salarié qui, souvent, dépense 100% de son salaire annuel.

Les arguments de la ministre Anglade sont une insulte à l'intelligence. Autant d'hypocrisie et de malhonnêteté donnent froid dans le dos. Je désespère de mon pays en constatant qu'une ploutocratie s'est substituée à la démocratie et que nous sommes gouvernés par des acteurs chargés de jouer des rôles de plus en plus grotesques.

Je suis totalement révoltée et je tiens à vous le faire savoir.
 Caroline Arsenault
 Blainville, le 6 avril 2017

L I B R E O P I N I O N

Réduire la formation des préposés aux bénéficiaires, c'est réduire les soins

CAROLE GUILLEMETTE
 Enseignante, École des métiers des Faubourgs de Montréal

Je suis enseignante depuis 9 ans, dont 8 ans dans le plus gros centre de formation professionnelle au Canada qui offre le diplôme d'études professionnelles aux préposés aux bénéficiaires. J'ai travaillé pendant dix ans comme infirmière auxiliaire auparavant.

Je n'arrive pas à comprendre ni pourquoi ni comment on pourra écourter la formation des futurs préposés de 25 semaines à 5 semaines (au CIUSSS de la Capitale-Nationale, selon *Le Devoir* du 6 avril). S'attend-on à ce que ces étudiants soient aussi bien formés que les détenteurs d'un DEP? S'attend-on à ce que la qualité des soins offerts par celles et ceux ayant bénéficié d'une formation écourtée soit la même que celle donnée par les préposés dûment qualifiés et dûment diplômés?

Poser la question, c'est y répondre. Je ne peux y voir qu'une autre manœuvre du gouvernement pour réduire les services publics et diminuer les dépenses de l'État.

Les besoins en main-d'œuvre sont urgents, disent-ils? Urgents? Nous avons alerté le gouvernement, dès 2012, sur le

fait que le nombre de départs à la retraite risquait de provoquer une pénurie. Le gouvernement a attendu que la situation devienne incontrôlable avant d'imposer sa solution bon marché.

Maintenir la qualité

Personne ne devrait accepter un tel outrage au métier de préposé aux bénéficiaires. Il est impératif de maintenir la qualité des programmes de formation de nos futurs préposés. Le cours offert dans les centres de formation professionnelle compte 750 heures réparties sur 25 semaines. Il permet aux étudiants d'être formés adéquatement pour travailler tant dans les CHSLD, les CLSC, les centres hospitaliers, les ressources intermédiaires et les résidences de personnes âgées. Les heures de cours théoriques sont assorties de stages dans tous ces milieux. Pensez-vous qu'un cours n'équivalant qu'à 2 semaines de théorie et 3 semaines de travail, avec un minimum de supervision, peut être comparable? Jamais!

Permettre à des préposés de travailler avec une formation si minimale diminue la valeur du diplôme de formation professionnelle aux personnes en établissement de santé. Monsieur le Ministre Barrette, n'avez-vous pas entendu votre

collègue ministre de l'Éducation prôner la valorisation des diplômés de formation professionnelle?

Permettre à ces préposés initiés à la vavite de travailler dans nos établissements de santé est non seulement dangereux pour les bénéficiaires, mais également pour eux-mêmes. Aider des personnes ayant un handicap cognitif ou moteur à se déplacer nécessite une accréditation de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS). Les enseignantes dûment qualifiées et reconnues par l'ASSTSAS accèdent leur élève en 45 heures de formation. Qui donnera la formation écourtée? Sûrement pas des enseignants. Où trouveront-ils les 45 heures de formation requises? Dans les 60 heures de cours théorique? Il ne restera alors que 15 heures pour apprendre toutes les autres notions. C'est impensable!

N'oublions jamais qu'un jour ou l'autre, nous aurons tous besoin des services des préposés aux bénéficiaires. Nous souhaiterions qu'ils soient formés adéquatement. Il en va de notre sécurité. Ne tolérons pas cette situation périlleuse. Demandons à nos députés d'intervenir auprès du ministre Barrette. La pénurie peut se régler autrement qu'en coupant dans la qualité de la formation.

IDÉES

Guerre en Syrie et lutte pour le pouvoir aux États-Unis

SAMIR SAUL

Professeur d'histoire, chercheur au CERIUM,
Université de Montréal

Les missiles de croisière dirigés contre la base d'Al-Chaayrate recentrent l'attention sur la guerre en Syrie. Ce conflit qui débute en 2011 est le point focal des relations internationales, car s'y affrontent des coalitions représentant des conceptions géopolitiques opposées. [...]

La priorité de l'État syrien est la sécurisation de l'ouest du pays, où se trouvent les quatre cinquièmes de la population. Refouler les djihadistes n'est pas une opération militaire classique, car ils disposent de bunkers souterrains, sont bien équipés par leurs commanditaires internationaux et utilisent les civils comme boucliers humains. Même s'ils sont difficiles à déloger, ces irréguliers ne font pas le poids devant l'armée syrienne. D'où les scénarios chimiques pour amener leurs soutiens étrangers à s'impliquer directement contre la Syrie.

En Syrie, si l'impact militaire est nul, le revirement de Trump aura des conséquences

La reprise d'Alep-Est en décembre 2016 met fin aux dernières velléités d'abattre l'État syrien. Cependant, quelque 70 000 djihadistes sont cantonnés dans la région d'Idleb (nord), 20 000 autour de Deraa (sud), 20 000 dans la banlieue de Damas et 10 000 entre Homs et de Hama. Al-Qaïda et ses dérivés, ainsi que Daech, dominent ces phalanges.

En même temps, les négociations à Genève peinent à démarrer. Aucun des dossiers n'a encore été abordé. Les djihadistes persistent à croire qu'ils peuvent obtenir à Genève le renversement de régime qui n'est pas à leur portée en Syrie. Pourquoi? Les véritables décideurs du camp djihadiste sont les pays étrangers qui les commanditent et ceux-ci ne parviennent pas à se départir de la chimère d'une chute du régime. L'incohérence et la cacophonie dans la politique américaine entretiennent leurs espoirs et sont un facteur de continuation de la guerre.

Trump aux abois

Candidat désireux de mettre fin aux ingérences américaines à l'étranger, Trump laissait prévoir une politique nouvelle en Syrie. Mais il est aux abois depuis son élection. L'establishment néoconservateur et néolibéral, maître de l'« État profond », des services de renseignements et des médias, met à mal cet intrus par des allégations incessantes d'accointances coupables avec la Russie. Le président serait à la solde de l'étranger. Une épée de Damoclès pend au-dessus de sa tête, l'exposant au chantage, non de la Russie, mais de ses adversaires qui flairent la destitution (impeachment). L'opération consiste à le mettre au pas et le retour-



Le président Donald Trump à la suite de son discours sur la nécessité d'une intervention militaire en Syrie le 6 avril, à Mar-a-Lago

JIM WATSON AGENCE FRANCE-PRESSE

ner ou, à défaut, sonner l'hallali. [...] La lutte au sommet est impitoyable. Trump va d'échec en échec. Assiégé, l'état se refermant autour de lui, il l'argue des collaborateurs honnis par les néocons, d'abord Flynn en février, ensuite Bannon deux jours avant l'attaque contre la Syrie. Coïncidence ou pas, quelques jours après qu'il eut évoqué une normalisation avec la Syrie, des images d'horreurs « chimiques » sont diffusées et le font virer capot. En bombardant la Syrie, Trump fait volte-face et adopte la politique de ses adversaires pour alléger la pression qu'ils exercent sur lui. Est-il devenu l'exécutant approuvé de l'« État profond » ou est-ce une simple gesticulation d'un désespéré?

En Syrie, si l'impact militaire est nul, le revirement de Trump aura des conséquences. Les djihadistes sont confortés. Ils obtiennent l'intervention directe et revendiquée des États-Unis. On peut prévoir une répétition des scénarios chimiques à l'avenir, l'opération étant payante, comme le versement de rançons à des ravisseurs. La guerre dont la fin se profilait à l'ouest se prolongera, tandis que les pourparlers à Genève sont désormais sur respiration artificielle.

Guerre à plusieurs acteurs à l'est

Les objectifs de la guerre déclenchée contre la Syrie en 2011 sont le démantèlement de l'État et le partage du pays. Le premier s'avère

irréalisable. L'autorité de l'État syrien est en voie d'être complètement rétablie à l'ouest. Mais le second n'est pas abandonné. Il concerne le centre et l'est où Daech s'est installé en 2014, faisant réagir les Kurdes, lesquels inquiètent la Turquie, base arrière de Daech.

L'élimination de « l'État islamique » est à l'ordre du jour depuis 2016. La Syrie revendique tout son territoire et, suite à la stabilisation de l'ouest, engagera ses forces à l'est. Entre-temps d'autres s'activent: Kurdes aux ambitions autonomistes, Turquie aux vues expansionnistes, États-Unis voulant intervenir selon les circonstances et cherchant une présence militaire permanente, Russie secondant la Syrie, sans oublier Daech qui compte bien perdurer.

Ostensiblement, tous sont contre Daech, mais ils s'opposent aussi les uns aux autres, ce qui permet à Daech d'espérer tirer son épingle du jeu. Chacun veut être celui qui prendra Raqqa, « capitale du califat », et damera le pion aux autres. Il en résulte un chassé-croisé étourdissant de collaborations éphémères, suivies de combinaisons tout aussi provisoires, un théâtre d'ombres obscurci par les rapports fluctuants entre la Turquie, la Russie et les États-Unis hors de la Syrie.

En aucun cas la Turquie n'admettrait une région autonome kurde à ses frontières. Mais la Syrie, appuyée par la Russie n'acceptera jamais que la Turquie lui ampute une « zone sécuri-

sée ». Les États-Unis épaulent les Kurdes contre Daech, mais souscrire à l'autonomie kurde leur aliénerait leur allié turc. Comment finasser? Le mois dernier les États-Unis ont opté pour les Kurdes, mais quand les lâcheront-ils? Ne seront-ils, en fin de compte, que de la chair à canon? Les États-Unis entraveront la récupération par la Syrie de ses provinces orientales, mais pour superviser leur remise à qui? L'enjeu est l'intégrité territoriale de la Syrie ou son dépeçage.

Les États-Unis ont introduit illégalement en Syrie quelques centaines de leurs militaires (forces spéciales, marines). L'aide aux milices kurdes n'est que la partie annoncée de leur mission. Les États-Unis ont aussi appuyé la Turquie, ennemie des Kurdes, avant de se brouiller avec elle. De son côté, la Russie noue des accords ponctuels avec les Kurdes, lesquels se sont entendus avec l'État syrien.

L'enchevêtrement des ficelles se compliquera tant que l'armée syrienne ne sera pas en mesure de jeter des forces adéquates dans la bataille à l'est. Les missiles de croisière de Trump revigorent les djihadistes à l'ouest, retardant le règlement à l'est. La lutte pour le pouvoir aux États-Unis se répécute en Syrie. On attend une politique américaine. Lequel du néoconservatisme ou du trumpisme aura le dessus ne concerne pas que la Washington Beltway.

Sécurité des piétons: le temps de s'afficher clairement

JEAN-FRANÇOIS
COUTURE

Depuis déjà quelque temps, la question de la sécurité des piétons est à l'ordre du jour. Le récent bilan sur la sécurité routière vient ajouter des statistiques négatives, particulièrement sur le sort des piétons. Bien entendu, on ne peut que déplorer sincèrement la hausse des accidents mortels impliquant des piétons. Malheureusement, les remèdes envisagés vont probablement consister à utiliser les mêmes méthodes qui n'ont pas vraiment réussi jusqu'à présent. On peut donc s'attendre à une hausse des « opérations tickets », à l'installation de caméras rentables financièrement, mais dont l'usage n'entraîne pas l'octroi de points d'inaptitude ainsi qu'à une augmentation du nombre des « publicités-chocs » consacrées à la sécurité des piétons.

Si le MTQ, la SAAQ, le « législateur » ainsi que tout ce qui grouille, grenouille et scribouille autour du sujet prenaient vraiment la question au sérieux, on commencerait par se donner une politique claire et l'inscrire dans le Code de la sécurité routière, particulièrement pour enfin se doter en priorité d'une signalisation de qualité dissipant toute ambi-

guïté. Pour cela, nul besoin de chercher midi à quatorze heures, juste regarder ce qui se fait dans le reste de l'Amérique du Nord.

Rien que pour les passages piétonniers, ce qui inclut les passages pour écoliers, notre signalisation et notre marquage au sol sont une sinistre farce. Les panneaux « prévenant » de la présence de ces passages sont, à l'exception des panneaux de numérotation des routes, les plus petits et les moins visibles de tout notre attirail. Avec leurs dimensions de 60 x 75 cm soit 4500 cm² et leur discrète couleur grisâtre qui ne s'anime que la nuit lorsqu'elle est frappée par les phares, ces petits panneaux sont tellement « discrets » qu'ils passent pratiquement inaperçus au milieu de la pléthore des géants qui les entourent.

Ils sont loin des énormes panneaux jaune phosphorescent en losange qui font presque le double en surface, soit 8100 cm² (90 x 90 cm.) Et à quoi servent donc ces grands panneaux? À nous prévenir de la proximité, oui, oui, d'une traverse de chevreaux, et aussi de motoneiges, de tracteurs de ferme, d'une sortie de camions, d'une diminution à venir de la vitesse autorisée et j'en passe. Et les panneaux informant les camions de leur route obligatoire de « transit »



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

On ne peut que déplorer sincèrement la hausse des accidents mortels impliquant des piétons. Malheureusement, les remèdes envisagés vont probablement consister à utiliser les mêmes méthodes qui n'ont pas vraiment réussi jusqu'à présent, estime l'auteur.

sont plus imposants encore avec leurs 10 800 cm² (120 X 90 cm) mais pour informer ces mêmes camionneurs d'une traverse de piétons ou d'écoliers, on se satisfait de presque trois fois plus petit et en nombre restreint, en plus. Quant au marquage au sol, rares sont les passages où ledit marquage est bien visible.

Et il n'y a pas que les panneaux qui posent problème. A

peu près partout ailleurs en Amérique du Nord, on peut voir des équipements placés au-dessus des voies indiquant et imposant de respecter un passage piétonnier situé ailleurs qu'à une intersection dotée de feux de circulation. Ces équipements sont en général éclairés et la plupart du temps dotés de boutons que les piétons peuvent utiliser pour activer le signal d'arrêt obligatoire

qui donne priorité aux piétons. Malheureusement, le Québec n'a pas cru opportun de se doter de semblables outils. Pourtant, rien de mieux que la visibilité pour à la fois imposer le respect et justifier la répression en cas de délinquance. Il est en effet impossible de contester en affirmant que l'on n'a pas vu le passage piétonnier qui est alors souvent encore plus visible que les sim-

« Si le MTQ, la SAAQ et le « législateur » prenaient vraiment la question au sérieux, on commencerait par se donner une politique claire et l'inscrire dans le Code de la sécurité routière »

ples feux de circulation.

Alors, quand nos grands décideurs auront pris les mesures idoines au lieu de faire des discours lénifiants ou accusateurs et de chercher des moyens de piger dans les goussets des citoyens, je prendrai au sérieux leurs rodonnades sur la sécurité routière en général et piétonnière en particulier.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION: Véronique Chagnon (chef de division), Robert Dutrisac (éditorialiste), Michel Garneau et Pascal Elie (caricaturistes), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zuida (chercheur photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division et reporter), Stéphane Baillargeon (généraliste), Gérard Dallaire (pupitre), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Jean Dion (sports), Marco Fortier (éducation), Marie-Pier Frappier (pupitre), Lisa-Marie Gervais (diversité), Pauline Gravel (sciences), Jessica Nadeau (éducation), Alexandre Shields (environnement); information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Marie-Michèle Sioui (correspondants parlementaires à Québec); Dave Noël (recherche), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec); information culturelle: Guillaume Bourgault-Côté (politiques culturelles), Julie Carpentier (pupitre), Fabien Deglise (livres), Catherine Lalonde (arts vivants), François Lévesque (écarts), Caroline Montpetit (arts vivants), Philippe Papineau (médias); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Benoît Munger (pupitre); information internationale: Guy Taillefer (chef de division et éditorialiste); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); cahiers spéciaux: Loïc Hamon (responsable); équipe numérique: Laurence Clavel, Guillaume St-Hilaire et Geneviève Tremblay (pupitres); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant (correctrices); soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (coordonnatrice à la rédaction), Jean-Philippe Proulx (commis), DOCUMENTATION: Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), PUBLICITÉ: Charlyne Bachraty (adjointe au vice-président), Marlene Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elmam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebaï (directrices de comptes), Amélie Maltais (commis aux avis légaux), Alessandra Tantaló et Laurence Hémond (coordonnatrices publicitaires); PRODUCTION: Caroline Desrosiers, Yannick Morin, Anthony White et Nathalie Zemaitis, INFORMATIQUE: Yanick Martel (administrateur Web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Luc Girard (technicien informatique), Solène M. Hébert (développeuse Web); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Catherine Gentilcore (coordonnatrice marketing, communications et relations publiques), Sébastien Beaupré (coordonnateur service à la clientèle), Manon Blanchette, Caroline Filion, Nathalie Filion, Isabelle Sanchez (préposées au service à la clientèle); ADMINISTRATION: Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici (technicienne comptable), Véronique Pagé (responsable du crédit).

TRANSPORT

SUIITE DE LA PAGE 1

situation où l'animal ne peut rester dans sa position préférée ou ne peut adapter sa position pour se protéger de blessures.

L'ACIA le reconnaît elle-même. « Environ 98 % de tous les envois sont déjà en conformité avec les modifications proposées. » C'est ce qui fait dire aux groupes de défense des animaux que la modification est trop timide. « Ils viennent confirmer ce qu'on dit. En d'autres mots, ça ne changera pas grand-chose », lance au téléphone Anna Pippus, la directrice du groupe Défense d'animaux d'élevage.

Au contraire, rétorque l'ACIA. On estime à 700 millions le nombre d'animaux transportés chaque année au Canada. Ces 2 % de non-conformité « signifient qu'environ 14 millions d'animaux par année sont susceptibles de souffrir durant le transport, dont 1,59 million d'animaux par année déclarés morts à l'arrivée », est-il écrit dans son projet de règlement. Le changement aura donc un impact à son avis.

L'industrie inquiète

En comité parlementaire cette semaine, les représentants de l'industrie du porc, du bœuf et du poulet sont venus se plaindre que le projet de règlement n'était pas ancré dans la science.

« Il y a très peu de preuves scientifiques soutenant l'affirmation de l'ACIA que le changement améliorera le bien-être des animaux et réduira le risque de souffrances durant le transport », a plaidé Frank Novak, le vice-président du Conseil canadien du porc. Un directeur de la Canadian Cattlemen's Association, Matt Bowman, a tenu le même discours. Il a soutenu que 99,95 % des animaux effectuant des trajets de plus de quatre heures arrivaient à destination « sans incident » et que les changements proposés risquaient non pas d'augmenter, mais de réduire ce taux.

L'industrie fait valoir en effet que la portion la plus stressante d'un transport est l'embarquement et le débarquement. C'est aussi à ce moment que les blessures sont plus susceptibles de survenir et que les maladies se transmettent. Il est donc plus logique, lors d'un long voyage, de poursuivre sa route s'il ne reste que quelques heures à faire que de s'arrêter et de faire descendre les bêtes dans une aire de repos.

L'Association canadienne des médecins vétérinaires, qui regroupe quelque 5500 vétérinaires au pays, estime que les producteurs minimisent les connaissances scientifiques sur le sujet. « Dans certains cas, la recherche scientifique peut fournir des preuves indiquant une détérioration du bien-être de l'animal après une durée spécifique de transport. Toutefois, dans la plupart des cas, la réponse n'est pas linéaire et il n'y a pas un point de bascule précis », a plaidé Michael Cockram, responsable du comité sur le bien-être des animaux à l'Association.

Aussi, en l'absence d'un tel point précis, il faut réduire la durée des transports. « Nous sommes d'avis que les intervalles maximaux pro-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

On estime à 700 millions le nombre d'animaux transportés chaque année au Canada.

posés pour les animaux sont encore trop longs et devraient être revus à la baisse pour réduire les risques de souffrance », a indiqué M. Cockram.

Anna Pippus indique en outre que le taux de « réussite » de l'industrie ne dit pas tout. « Ce n'est pas parce qu'un animal n'est pas tombé raide mort pendant le voyage que ce voyage s'est bien passé. » Elle propose comme solution de rechange que l'industrie délaisse pour les longs trajets les camions métalliques ajourés qui exposent les animaux aux intempéries et utilise des camions isolés munis de dispositifs d'abreuvement. Ces camions existent et sont utilisés pour les chargements plus fragiles (comme des poussins fraîchement éclos). En Europe, l'utilisation de tels camions est obligatoire pour les voyages de plus de huit heures.

Quand on se compare... on se désole?

Les autres pays sont souvent appelés en comparaison. En Europe, par exemple, le temps maximal de transport des ruminants est de seulement huit heures, de douze pour le poulet et le porc. Mais voilà! L'industrie juge ces chiffres trompeurs, car les intervalles ne sont pas calculés de la même manière. En Europe, le chronomètre est lancé lorsque le dernier animal est chargé sur le camion et s'arrête lorsque le premier débarque. Au Canada, le chronomètre démarre dès que la nourriture est retirée à l'animal en prévision de son déplacement, généralement 12 heures avant son départ.

« La plupart des gens pensent que l'Europe est meilleure, mais je ne suis pas certain que c'est le

cas », a soutenu Mike Dungeat, le directeur exécutif des Producteurs de poulet du Canada. Il calcule que le chargement prend quatre heures et le déchargement, trois. « Donc la norme est 19 heures. Et on leur retire la moulée 12 heures avant le transport. Alors, c'est à peu près 31 heures. Donc nous sommes à l'aise avec où nous sommes [36] en comparaison avec l'Europe. »

L'industrie fait aussi valoir que les distances à parcourir au Canada sont beaucoup plus grandes qu'en Europe, notamment parce que le nombre d'abattoirs au pays a diminué considérablement (de 400 à 30 pour le bœuf entre 1976 et 2015, note l'ACIA). Les défenseurs n'ont cure de cet argument. « Les animaux ont la même capacité de souffrir, qu'ils se trouvent en Allemagne ou au Canada », lance Krista Hiddema, la vice-présidente de Mercy for Animals.

Au bout du compte, le débat porte aussi sur l'aspect financier. Comme l'a résumé brutalement le député libéral Francis Drouin en comité parlementaire: « Mon travail consiste à trouver le juste équilibre entre le besoin d'une réglementation et l'obligation de s'assurer qu'on n'augmente pas le prix de la nourriture, sinon, les militants anti-pauvreté viendront ici se plaindre. »

Anna Pippus, elle, croit justement que l'équilibre n'est pas le bon. « À partir de quand les soirées "ailes de poulet à 5 cents" deviennent trop peu onéreuses? Cela est rendu possible parce que les animaux sont traités brutalement. »

Le Devoir

PAPE

SUIITE DE LA PAGE 1

s'est arrêté quelques jours à Montréal pour parler du sujet qui est sa nouvelle religion depuis quatre ans maintenant: le destin singulier de Jorge Mario Bergoglio, transformé par un conclave en pape François et qui aujourd'hui, affirme Arnaud Bédard, serait en danger, au sein même de sa communauté. Les réformes humanistes et sociales ont tenté de porter en sont la cause. Le propos est étayé dans un livre, *François seul contre tous* (Flammarion), qui vient de sortir chez nous.

« Il y a quelque chose de fascinant dans cet homme, figure de la sagesse qui a dépassé la catholicité », dit le journaliste agnostique et quinquagénaire, qui avoue avoir cessé de croire à toutes ces bondieuseries à la mort de son père, dans les années 70, quand il avait 13 ans. « François est devenu un leader moral, comme Nelson Mandela, Mahatma Gandhi ou Martin Luther King. Son histoire actuelle, c'est celle de l'humanité qui est en train de se raconter, avec ses tensions, ses contradictions, ses hypocrisies, ses guerres larvées, et c'est pour cela qu'il faut, que l'on soit croyant ou pas, s'y intéresser. »

Une bonne personne

Arnaud Bédard, lui, s'y est intéressé par accident, avoue-t-il, après avoir couvert le conclave en 2013, puis avoir été envoyé d'urgence par sa rédaction à Buenos Aires, en Argentine, pour dresser le portrait de ce pape des pauvres, alors que la fumée blanche dans le ciel du Vatican ne s'était pas encore dissipée. « J'y ai découvert un homme profondément bon, une bonne personne, comme vous dites au Québec. J'y ai tissé des liens de proximité avec sa sœur Maria Elena », dit-il en proposant de nous montrer une photo d'elle qu'il a en permanence dans son téléphone. « François, en bon jésuite qu'il est, cultivé et à l'intelligence fine, s'est rendu compte depuis longtemps que le conservatisme ne peut pas être l'avenir du monde. C'est ce qu'il a toujours combattu dans sa vie de prêtre, puis de cardinal. C'est ce qu'il continue d'affronter au sein même de l'Église, et c'est ce qui menace désormais son pontificat », de manière de moins en moins subtile d'ailleurs.

Pour preuve, en février dernier, des affiches

« François a refusé les appartements officiels [...]. Il ne fait pas la morale, il montre l'exemple. Il ne porte pas de croix en or, refuse qu'on le déifie. »

Arnaud Bédard, reporter et auteur

antipape François ont été posées sur les murs du Vatican. « Tu as placé sous tutelle des congrégations, évincé des prêtres, décapité l'Ordre de Malte et les Franciscains de l'immaculée, ignoré les cardinaux... Mais où est ta miséricorde? », pouvait-on y lire, écrit en dialecte romain sous une photo du souverain pontife, l'air pensif lui donnant surtout des allures de grimace.

« J'ai appris que, depuis juillet dernier, 12 attentats ont été déjoués contre François », laisse tomber Arnaud Bédard, qui a suivi le pape dans de nombreux déplacements officiels, y compris, privilège rare, à bord de l'avion papal, que l'on surnomme parfois « Air Pope One ». « C'est énorme et c'est bien plus que pour ses prédécesseurs. Les tensions internes? Les guerres secrètes? Les jeux de coulisseries? On est un cran plus loin avec des affiches qui se présentent comme une déclaration de guerre, l'ouverture d'un front sur la place publique. »

Des partis pris qui dérangent

Dans son livre, Arnaud Bédard détaille les racines de cette colère nourrie, en partie par le cardinal américain Burke — un ultra-conservateur — et ses fidèles face à un pape qui expose quotidiennement son parti pris pour les pauvres, qui fait preuve d'ouverture face à l'homosexualité, aux divorcés remariés, qui dénonce le mal induit par les mafias, par les corruptions, par la finance internationale... mettant ainsi en relief les nombreuses contradictions de l'Église, dont les discours bienveillants et la compassion exposée comme ciment de ce culte résistent difficilement au luxe ostentatoire qu'elle expose au Vati-

can. « François roule en Fiat, il a refusé les appartements officiels pour une villa modeste, dit Arnaud Bédard. Il ne fait pas la morale, il montre l'exemple. Il ne porte pas de croix en or, refuse qu'on le déifie. Autour, des cardinaux vivent avec des privilèges depuis des années, et subir tout ça, ça les gonfle », dit-il avec cet accent du Jura suisse teinté par une charmante bonhomie. « François, c'est le chef, et tu es un peu obligé de le suivre. »

Le pape est un révolutionnaire, dit Arnaud Bédard qui reconnaît, entre deux cuillerées de yogourt, être devenu un « meilleur humain » à son contact et au contact des idées qu'il fait désormais progresser. « Pour lui, un chrétien qui n'est pas révolutionnaire, ce n'est pas un bon chrétien. Il croit que tout se résout dans le dialogue et qu'il faut se remettre constamment en question, soi, tout comme ses préjugés. »

Le projet n'a rien de très ambitieux. Il fait toutefois perdre des repères chez des croyants qui remplissent les églises pour baliser leur angoisse existentielle. Il irrite surtout la frange conservatrice de l'Église par ses tonalités autant que pour ses conséquences possibles sur le 266^e successeur de saint Pierre qui, en affirmant ainsi une grandeur morale — y compris auprès de gens d'ordinaire désintéressés par la religion — pourrait finir par ne plus vraiment « représenter la marque ».

« À la base, le discours religieux me fait plutôt marrer, dit le journaliste. Mais le discours de François est différent. Il est un très bon ciment pour unir les hommes » au-delà des clivages religieux, culturels, sociaux... Et c'est sans doute ce qui pourrait bien le sauver, lui qui un jour a dit, pour ne pas répondre à ses détracteurs: « Que l'on m'assassine est la meilleure chose qui puisse m'arriver. »

« On dit qu'à la Curie 10 % des gens le soutiennent, 20 % sont contre lui et que les 70 % restants attendent le prochain pape, résume Arnaud Bédard. Mais face aux menaces, la majorité des croyants et des non-croyants à qui il sait parler et qui le comprennent, c'est son meilleur gilet pare-balles. »

Le Devoir

FRANÇOIS SEUL CONTRE TOUS, ENQUÊTE SUR UN PAPE EN DANGER

Arnaud Bédard
Flammarion/Enquête
Paris, 2017, 320 pages

SANTÉ

SUIITE DE LA PAGE 1

dans les différents syndicats concernés confirment également ces grandes tendances. Ces résultats sont partiels, car le résultat du vote de quelque 30 000 travailleurs de la santé des CIUSSS du Nord et de l'Est de Montréal sont attendus au courant de la semaine. M. Robert, qui est lui-même conseiller syndical à l'APTS, a compilé ces résultats dans ses temps libres de manière bénévole grâce à ses nombreux contacts dans les différents syndicats. Ses mises à jour quasi quotidiennes sur Facebook étaient d'ailleurs fort attendues des militants de toutes affiliations.

La CSN n'a pas souhaité commenter ces chiffres tant et aussi longtemps que l'ensemble des votes n'aura pas été déposé, le processus se terminant le 13 avril. « On veut prendre la mesure des résultats », a précisé le directeur des communications à la CSN, Louis-Serge Houle.

Des militants de la CSN, en coulisse, semblent s'accrocher à l'espoir d'enregistrer des gains importants dans les deux ultimes dépouillements de votes à Montréal.

Les temps changent

Régine Laurent, la présidente de la FIQ, croit que son « syndicalisme de proposition » a séduit. La FIQ a notamment appuyé financièrement et logistiquement la clinique infirmière SABSA, à Québec. « Nous avons été précurseurs dans ce type de syndicalisme, et l'APTS nous a rejoints là-dedans », affirme M^{me} Laurent.

Son de cloche semblable à l'APTS, où la présidente, Carole Dubé, constate que les syndicats exigent désormais une certaine prudence de leurs représentants en ce qui concerne les grands enjeux sociaux. « Par exemple, explique-t-elle, nous avons appuyé la grève étudiante en 2012, et nos membres n'en étaient pas satisfaits. Certains étaient d'accord, mais plusieurs se demandaient pourquoi on s'en mêlait. Pareillement, nos membres ne veulent pas qu'on se positionne politiquement pour un parti ou pour un autre en temps d'élections. »

« Les gens veulent aussi qu'on se positionne sur des enjeux sociaux, mais surtout dans le domaine de la santé », constate-t-elle.

Laurence-Léa Fontaine, professeure à la faculté de droit de l'UQAM et observatrice du monde du travail, estime qu'une des raisons qui expliquent les avancées de la FIQ et de l'APTS est le désir des travailleurs de se regrouper par titres d'emploi, une « question d'identité ».

Le Conseil provincial des affaires sociales, associé au Syndicat canadien de la fonction publique et à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), était donné « pour mort » avant le début des votes, dit son président, Pierre Soucy. Pourtant, les résultats préliminaires montrent qu'il aura plutôt fait des gains de quelques milliers de membres. Encore une fois, on a misé sur le sentiment d'appartenance des travailleurs. « On a fait le tour du Québec pour valoriser ceux qu'on appelle les périsoignants, c'est-à-dire les préparés, les travailleurs des cuisines, de l'entretien, les agents administratifs », explique-t-il.

« Les jeunes veulent avoir des services pour leur argent », selon Alain Dubois. Agent de relations humaines dans le réseau, ce dernier a été représentant syndical dans le passé. Il a observé avec intérêt la période de maraudage. Au-delà d'un certain rejet de l'établissement, il n'hésite pas à affirmer que des questions très terre à terre, comme le taux de cotisation et la qualité des assurances offertes ont pu aussi jouer un rôle. Les syndicats n'ont pas hésité à jouer cette carte pour séduire.

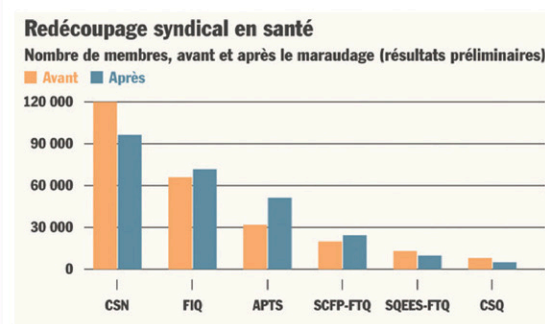
Gains... patronaux?

Cette grande campagne fera un grand gagnant, glissent certains observateurs: le gouvernement. « Les forces syndicales ont dû investir énormément de temps et d'argent pour se conformer aux nouvelles dispositions législatives », constate M^{me} Fontaine. C'est la classique stratégie de « diviser pour mieux régner », pense-t-elle. « En conséquence, les syndicats se sont un peu détournés des véritables enjeux contemporains auxquels ils sont pourtant très attachés », poursuit-elle.

Tout comme le réseau en général, ces méga-fusions changeront la vie syndicale, qui devra s'organiser avec des milliers de membres par accrédition, sur des territoires couvrant parfois des centaines de kilomètres.

« Ce n'est certainement pas la meilleure chose qui soit arrivée au monde syndical, constate Carole Dubé. Pendant qu'on est occupés, le gouvernement peut continuer à faire ses coupures et à privatiser nos services. Oui, tout cela va rendre plus difficile notre vie syndicale, ça va être très compliqué, juste de faire une assemblée générale. »

Le Devoir



LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

La rédaction
Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com